

 <p>COMITE EXECUTIF</p>	RDR <i>Republican Rally for Democracy in Rwanda</i> Rassemblement Républicain pour la Démocratie au Rwanda Ihuriro Rishingiye kuri Republika Riharanira Demokarasi mu Rwanda	
	P.O. Box 5352, Postal Station B Montréal, Canada, H3B 4P1 Phone : (514) 5723466 Email : info@rdrwanda.org	Postbus 3124 2280GC, Rijswijk, Netherlands Fax : 00(31)180633822 Phone: 00 (31) 653545763 Website : http://www.rdrwanda.org
	<i>Pour un Peuple Réconcilié dans un Etat de droit ; For a Reconciled People in a Rule of Law ; Duharanire Ubwiyunge bw'Abanyarwanda mu Gihugu cyubahiriza Amategeko;</i>	

COMMUNIQUE N° 2/2004

LE RAPPORT DU JUGE BRUGIERE EST UNE CONTRIBUTION APPRÉCIABLE A LA RÉCONCILIATION DES RWANDAIS

Le RDR a toujours affirmé que les commanditaires de l'assassinat du Président Habyarimana Juvénal doivent être retenus comme responsables de la planification du génocide. Depuis 1995, le RDR n'a cessé de réclamer que ces responsables, extrémistes Hutu ou Tutsi, soient identifiés pour que la justice ne s'occupe pas seulement des exécutants mais aussi des penseurs et des planificateurs du génocide rwandais qui a coûté la vie à plus de 3 millions de rwandais.

Au moment où le Tribunal Pénal International Rwandais se débat pour tenter de comprendre ce qui s'est passé, et d'identifier les vrais responsables du génocide rwandais, les résultats de l'enquête du juge anti-terroriste Burgière tombe au bon point, car les conclusions contribueront à faire la part des choses et mettront la Communauté Internationale devant ses responsabilités. En effet, c'est cet attentat qui a mis le feu aux poudres et qui a bousculé le Rwanda et la région des Grands lacs dans l'horreur. Depuis 14 ans, cette région compte plus de cinq millions de morts dont 4 chefs d'Etat assassinés!.

Le RDR condamne sans équivoque tout chantage et toute tentative tendant à suffoquer la publication des résultats de cette enquête. Les accusations portées contre les auteurs de cet attentat ne sont ni gratuites, ni motivées par une quelconque raison politique et encore moins par une démarche négationniste qui viserait à banaliser et à relativiser le génocide des Tutsi. Il invite toutes les personnes éprises de paix et de justice de cesser de cautionner les criminels au pouvoir en Afrique et ailleurs et de contribuer à la lutte contre l'impunité.

Quelles que soient leurs fonctions ou leur appartenance ethnique, les auteurs de crimes de génocide, de crimes contre la paix, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et d'autres violations des droits de l'homme, commis ou en cours, doivent être identifiés, pour répondre de leurs actes, chacun individuellement, devant une justice internationale impartiale et équitable. Le RDR a toujours réitéré qu'il sera difficile de parler de paix, de sécurité, de stabilité et de paix, préalables au développement durable dans la région des Grands lacs, aussi longtemps que les penseurs et les planificateurs de ces crimes ne seront pas traduits devant la justice.

La lutte contre l'impunité est une voie incontournable pour asseoir une réconciliation effective du peuple rwandais sur de bases solides.

Fait à Zevenhuizen le 10 mars 2004
Victoire Ingabire Umuhoza
Présidente du RDR